



**Compte rendu
de la rencontre de consultation publique
sur la Politique familiale de Beloeil Municipalité amie des aînés
tenue à la bibliothèque municipale**

Mardi, le 19 février 2013, à 19 heures

La rencontre débute à 19 heures.

Sept citoyens sont présents ainsi que quelques membres du conseil dont Mesdames Lyse Girard, conseillère du district 2 et Diane Lavoie, mairesse.

Sont aussi présents à cette réunion Madame Johanne Guevremont, directrice de la bibliothèque municipale et Messieurs Daniel Marineau, directeur du service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire et Louis-Jacques Pineault, directeur du service des Communications.

Les notes sont consignées par madame Sylvie Lacombe, secrétaire à la direction générale et aux Communications.

Introduction par Monsieur Louis-Jacques Pineault

Le directeur des Communications agit à titre d'animateur et souhaite la bienvenue à tous, puis cède la parole à la personne ressource au dossier, Madame Johanne Guevremont.

Mot de bienvenue par Madame Johanne Guevremont

Johanne remercie à son tour les gens de s'être déplacés pour assister à cette réunion.

Madame Guevremont enchaîne en mentionnant les noms des personnes qui siègent sur le comité et poursuit avec un bref historique.

2005

Élaboration de la Politique familiale de Beloeil.

2006

Élaboration du plan d'action découlant de la politique.

2011

Mise à jour de la politique et de son plan d'action par un comité de travail regroupant des élus, des citoyens et des employés municipaux et intégration du volet « Municipalité amie des aînés ».

Février 2012

1. Présentation de quatre séances de consultations publique, dont une avec les aînés
2. Concertation des organismes
3. Concertation des organismes et des aînés

La synthèse de ces travaux se retrouve dans le plan d'actions 2013-2017 qui regroupe les données obtenues lors de nos consultations publiques. Nous vous invitons à soumettre vos commentaires.

Louis-Jacques Pineault précise que la période de consultation sera prolongée jusqu'à la fin février et que tous les avis reçus incluant ceux que nous allons recueillir ce soir seront intégrés dans la nouvelle mise à jour.

Commentaires des participants suite à la présentation des documents

Rémi Landry

Impressionné par le travail détaillé présenté ce soir.

Études démographiques très intéressantes et appropriées.

À améliorer cependant : concilier ce plan avec celui concernant les personnes handicapées à mobilité réduite, ajouter les coûts ou déboursés en argent ou en personnel et prioriser les interventions à faire.

Y ajouter la notion de logements bigénérationnels. La question du logement est fondamentale.

De plus, dans le portrait de la clientèle, il aurait aimé connaître le profil des personnes handicapées à mobilité réduite car dans les données démographiques présentées on n'y touche pas. Aurait aimé des chiffres récents ce qui aurait apporté une image / un portrait plus réaliste (pas juste par rapport aux aînés mais toutes les personnes).

Robert Villeneuve

Élément à considérer : l'information est importante. Guichet unique de l'ensemble des services de la ville ? quant aux citoyens ne bénéficiant pas d'Internet; comment les rejoindre?

Le directeur des Communications répond que tous les citoyennes et citoyens peuvent communiquer avec la réceptionniste au numéro unique de la Ville et que les appels sont transférés au service ou à l'organisme concerné.

Paulin Pomerleau

S'interroge sur les cours de natation à la piscine en période estivale et les plages horaires pour le bain libre.

Le directeur du service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire l'informe que l'an dernier, deux sessions de cours ont été offertes à la piscine extérieure et que l'accessibilité est limitée aux citoyens de Beloeil et de Mont-Saint-Hilaire.

M. Pomerleau mentionne qu'il s'inquiète beaucoup pour la sécurité des jeunes au parc à roulettes; souvent le soir on les retrouve dans le parc sans surveillance et sans équipements adéquats de sécurité. Se demande si la Ville peut-être responsable s'il arrive un accident.

Sur ce point, monsieur Marineau informe qu'on tient toujours en compte la notion de sécurité. Dans le sport, il existe la notion du risque ce qui n'engage pas la responsabilité de la Ville. Par contre, nous n'allons pas à l'encontre de la loi. De jour, nous avons un animateur qui fait la promotion de la sécurité en portant son casque. En plus monsieur Marineau ajoute que toutes les installations sportives à Beloeil sont sécuritaires.

Quant à madame Lavoie elle renchérit en mentionnant que les policiers de la Régie et ceux en vélos ainsi qu'une compagnie privée patrouillent dans les parcs afin de faire de la surveillance, et s'il y a lieu, émettre des contraventions aux jeunes fautifs.

Denis Richard

S'interroge sur le fait qu'il existe peu de résidences pour les personnes aînées et qu'il y a peu d'activités pour eux à Beloeil.

Une nuance très importante de sa part est apportée sur le vieillissement de la population et la notion d'appartenance. Lorsqu'on vieillit et qu'on vend sa maison, on doit habiter à l'extérieur de Beloeil même si notre famille et nos amis sont toujours ici... mais si on veut participer aux activités, on est alors considéré comme non-résidant...On parle ici de toute l'aspect de revenir aux sources mais rare sont les ressources offertes à Beloeil.

Monsieur Marineau mentionne qu'il existe des ententes intermunicipales de réciprocité entre les villes de Beloeil et Mont-Saint-Hilaire et que nos personnes âgées peuvent y adhérer.

Réal Jeannotte

Relate que le problème de locaux, notamment, existe depuis vingt-cinq ans car la Ville n'a pas de réserves financières. Si nous avons à acheter du terrain, nous devons payer le gros prix pour obtenir, ne serait-ce qu'une petite parcelle de terrain.

Autres points soulevés

- Les citoyens qui roulent beaucoup trop vite en auto sur le territoire de Beloeil; ce à quoi nous répondons qu'effectivement il y a un travail de conscientisation auprès de la population à faire.
- La piste cyclable inadéquate sur la rue Richelieu; réponse : techniquement la rue Richelieu ne possède pas de piste cyclable, l'espace disponible est insuffisant... au sens de la loi, il s'agit simplement d'une bande asphaltée.

Conclusion

Les gens accueillent favorablement les orientations et le plan d'actions 2013-2017 présentés et sont très satisfaits du travail effectué par les autorités municipales.

Préparé par : Sylvie Lacombe, secrétaire
Direction générale et Communications